



Association Sportive de la Trésorerie

14, rue des Moines

45750 Saint Pryvé Saint Mesmin

Téléphone : 02 38 66 31 30

Email : astcountry@orange.fr

Site internet : www.club.fft.fr/astresorerie

St Pryvé St Mesmin, le 19.08.2026

Chère adhérente, cher adhérent,

J'ai le plaisir de vous convier à notre :

ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE
Le samedi 5 septembre 2026 à 15 h
Château de la Trésorerie
14 rue des Moines, Saint Pryvé Saint Mesmin

L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport moral 2025
- Rapport financier 2025
- Budget prévisionnel 2026- Tarifs 2026/2027
- Projets 2026-2027 (Beach-Tennis/Piscine/Tennis)
- Election de membres du Conseil d'Administration
- Questions diverses

Le nombre de postes d'administrateurs à pourvoir sera au maximum de 2 conformément à l'article VIII des statuts. Pour être recevable une candidature, doit être déposée par lettre en double exemplaire avec accusé de réception pendant les heures d'ouverture à l'accueil du siège de l'association (les coordonnées sont rappelées ci-dessus), ou transmise par E-mail (voir ci-dessus), et ce avant le lundi 31 août 2026 à midi. En application de l'article XV des statuts, le conseil d'administration a précisé les modalités d'élection à l'article 2 du règlement intérieur et notamment que pour être élu il faut au moins obtenir la majorité absolue des membres électeurs présents ou ayant donné pouvoir, dans la limite de 3 pouvoirs au maximum par membre présent.

Un pot de l'amitié sera servi sur place à l'issue de la réunion.

Comptant sur votre présence pour assurer le renouvellement de l'équipe en charge de l'avenir de l'association, très sportivement,

Le Président,
André PHILIPPE

-----A découper et le cas échéant à reproduire si plusieurs pouvoirs à donner -----

POUVOIR

Je soussigné, membre permanent de l'AST à jour de sa cotisation de membre annuelle 2025 ou 2026,

Donne pouvoir à Mme ou Mr, membre permanent de l'AST à jour de sa cotisation de membre annuelle 2025 ou 2026, pour me représenter lors de l'Assemblée Générale du samedi 5 septembre 2026.

Fait le :

Signature :